

EVAMED

Société par actions simplifiée au capital de 91.155 euros

Siège social : 1, rue d'Hermia

14200 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR

483 206 066 RCS CAEN

(ci-après la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 10 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq

Le dix septembre,

A neuf heures,

Au siège social,

La Société « 1MED SA »

Société anonyme de droit Suisse

Siège social : Via Campagna 13 6982 Agno (SUISSE)

CHE-345.019.233

Représentée par Madame Janet KUBE et Madame Anne-Laure MEYNIER,

Titulaire de 30 385 actions en pleine propriété, soit la totalité des titres composant le capital de la Société,

Agissant en qualité d'Associée Unique de la Société,

Madame Janet KUBE est également présente en qualité de Présidente de la Société.

A PRIS LES DÉCISIONS SUIVANTES :

- Modification de la dénomination sociale
- Modification corrélative des statuts
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

PREMIERE DECISION

L'Associé unique décide de modifier comme suit la dénomination de la Société : « 1Med ».

La modification prend effet à compter de ce jour.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide de modifier la rédaction de l'article 3 des statuts comme suit :

« *ARTICLE 3 – DENOMINATION*

La dénomination sociale est : 1Med ».

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui a été signé par l'Associé unique.

La Société « 1MED SA », Associée unique

Représentée par Madame Janet KUBE et Madame Anne-Laure MEYNIER
